



À l'attention de
Madame Sophie DUPRESSOIR,
Conseillère Déléguée à la ville marchable et cyclable
Monsieur Alain JUND,
Vice-Président de l'EuroMétropole de Strasbourg en charge du Plan mobilités et de
monsieur **Monsieur Benjamin SOULET;**
Adjoint à la Maire en charge de l'équité territoriale

Strasbourg le 16 février 2023

Madame, Messieurs,

Suite à la lecture du courrier des lecteurs des DNA du 13 février 2023, que vous trouverez en pièce jointe, vous noterez la confusion qu'induisent les panneaux "*cyclistes au pas / ne gênez pas les piétons*" sur ce qui était censé n'être qu'un simple rappel à la règle. Ce rappel à la règle, aux dires de monsieur FISCHER, est incompris et donc insuffisant en l'état. Aussi, nous vous invitons à lire les propos qui suivent, au sujet des panneaux aux abords de chantiers : Gilles HUGUET, de Piétons67, arrive à la même conclusion que nous, à savoir que la cohabitation est possible uniquement si elle est explicite.

Comme évoqué à maintes reprises, la traversée du centre-ville dans les axes nord-sud et est-ouest doit être maintenue et facilitée pour toutes les mobilités douces et actives. Si la grande île est une zone à vocation piétonne, il faut alors penser à des itinéraires assurant le droit à la mobilité des cyclistes en complémentarité.

Les panneaux en l'état ne sécurisent ni piétons ni cyclistes. Ils sèment la confusion et maintiennent un statu quo structurel qui renforce les conflits d'usage. Un message tel que "*Piétons, cyclistes : zone de cohabitation / Priorité aux piétons / En cas d'affluence, cyclistes merci de rouler au pas*" serait constructif sans être stigmatisant. En effet, les cyclistes et les piétons ne sont pas des ennemis. Par leur mode de déplacement, ils transforment la ville en un espace où il fait bon respirer et vivre.

En parallèle de ce rappel pour les aires piétonnes, un rappel à la loi concernant la zone de rencontre nous semble essentiel. Cette zone qui couvre l'intégralité de la grande île depuis mai 2020, n'a pas été aménagée en tant que telle et n'a pas fait l'objet de signalétique suffisamment explicite. Ainsi, des panneaux "*Automobilistes, ne gênez pas les cyclistes ni les piétons*" à chaque entrée de l'hypercentre permettraient d'apaiser réellement des axes tels que les rues du Marché aux poissons, du noyer ou de la nuée bleue. Une suppression

des feux tricolores partout où ne passe pas le tram viendrait renforcer la priorité aux modes actifs.

Afin d'assurer au mieux la cohabitation entre cyclistes et piétons, nous sommes convaincus que la coopération entre les associations représentant les différents usagers pourra permettre de lever petit à petit les difficultés, de résoudre les conflits de manière apaisée et de répondre aux enjeux actuels alliant mobilité efficace, justice sociale et défi climatique.

Et enfin, n'oublions pas que des mesures d'apaisement entre les modes actifs et la circulation motorisée sont indispensables pour l'ensemble du périmètre de la ville de Strasbourg et de celui de l'eurométropole. Ainsi les cyclistes issus des faubourgs, des autres quartiers et autres communes pourront accéder au centre ville sans avoir vécu la boule au ventre et les injustices de traitement. Passer les ponts de l'île en souriant et sans stress accumulé donne certainement envie de partager l'espace public dans la bonne humeur. C'est aussi un enjeu d'équité territoriale.

Veillez croire, Madame DUPRESSOIR, messieurs JUND et SOULET, en nos sentiments les meilleurs.

Le conseil d'administration
pour Strasbourg À Vélo

COURRIER DES LECTEURS

Sobriété énergétique

André WURTZ, Strasbourg :

« La maire de Strasbourg n'aime pas les écrans publicitaires lumineux de nos abribus, trop consommateurs d'électricité.

Ça me fait rebondir sur un récent article de votre lecteur M. Frossard, qui a relevé la gabegie lumineuse des éclairages de l'Espace européen de l'entreprise.

Il aurait pu ajouter les parkings éclairés a giorno 24/24 et 7/7 alors qu'il n'y a pas de voitures.

La palme revient incontestablement au P + R Rives de l'Aar dont l'éclairage est à la limite de l'éblouissement pour les automobilistes venant de la M35 par la bretelle Pierre- Mendès-France. »

SPA : lettre ouverte à la mairie de Strasbourg

Carine PHILIPPI :

« Un article des DNA du 24 janvier m'a interpellé : vous (NDLR : la Ville) n'avez pas renouvelé votre subvention à la SPA pour l'année 2023.

Je trouve cela tout à fait scandaleux et inadmissible de mettre cette association en péril qui vient en aide à des animaux qui ont déjà tellement souffert.

Cela fait 10 ans qu'une telle chose ne s'est jamais produite et c'est une municipalité verte et proche soi-disant des animaux qui met cette association en danger donc les animaux. Vous devriez avoir honte.

Préférez-vous protéger les pigeons ? Les animaux de la SPA n'ont pas à payer pour un dysfonctionnement comme vous semblez l'évoquer dans l'article.

J'espère que vous allez revenir sur cette décision, ô combien injuste pour les pensionnaires de la SPA.

Si tel n'était pas le cas, j'espère que les Strasbourgeois



Les panneaux installés dans les aires piétonnes font réagir nos lecteurs. Photo DNA/Philippe DOSSMANN

sauront réagir aux prochaines élections. En ce qui me concerne, c'est tout vu. Une habitante de l'Eurométropole très en colère. »

Panneaux cyclistes de l'hypercentre strasbourgeois

Marc FISCHER, Strasbourg :

« Bon, l'idée des panneaux n'est pas mauvaise puisqu'elle annonce la couleur aux cyclistes. Mais dans tous les cas, on aurait pu être plus clair en annonçant précisément "pied à terre" au lieu de "au pas" qui laisse un espace d'interprétation dommageable. La dame à vélo à qui j'en faisais la réflexion récemment a carrément réfuté l'info que je lui donnais. Ensuite, pourquoi laisser du temps aux mauvaises habitudes de s'installer en différant les contrôles, alors qu'une vraie

campagne de verbalisation dès maintenant permettrait à tous d'adopter les bons comportements rapidement ? Décidément, il manque une bonne dose de psychologie et de pédagogie à tous ces décideurs de l'Eurométropole, qui n'ont peut-être pas eu à élever d'enfants, ou qui ne les ont pas élevés du tout, ou bien qui ont tout oublié. »

Gilles HUGUET, vice-président de l'association Piétons 67 :

« Simon Burgun, de l'association Strasbourg à vélo, dans le courrier des lecteurs du 24 décembre, dénonce les panneaux "Cyclistes mettez pied à terre", qui sont, selon lui, "insupportables, inutiles, irréalistes et irresponsables".

Ce jugement est en bonne partie partagé par l'associa-

tion Piétons 67, qui, de son côté, demande à la Ville depuis plus de deux ans la suppression de ces panneaux aux abords des chantiers lorsque la piste cyclable est située sur un trottoir avec une largeur suffisante et leur remplacement par des panneaux « Piétons, cyclistes, cohabitation provisoire », créant ainsi des voies vertes temporaires.

En vain jusqu'à ce jour, car la Ville nous a précisé que pour cela une autorisation ministérielle est nécessaire. Celle-ci, demandée depuis longtemps, n'arrive apparemment pas. Nous sommes donc "victimes" de ce que l'on appelle une lenteur administrative...

Quand verrons-nous enfin ces panneaux, qui vont dans le sens de la convivialité entre piétons et cyclistes ? »